



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

### SÉANCE ORDINAIRE

**DATE :** Mardi 16 février 2016  
**HEURE :** 19 h 30  
**LIEU :** Centre administratif de la MRC

**Sont présents:** BADGER Donald, maire de Bolton-Ouest  
BELLEFROID Martin, maire de Pike River  
BURCOMBE Richard, maire de Lac-Brome  
CAREY Bernard, représentant d'Abercorn  
DANDENAULT Louis, maire de Sutton  
DELISLE Normand, maire de Brigham  
DÉRAGON Normand, représentant de la Ville de Bedford  
DESCHAMPS Robert, représentant de Stanbridge East  
HÜSLER Josef, maire de Farnham  
JANECEK Pierre, maire de Dunham  
LÉVESQUE Jean, représentant de Frelighsburg  
PELLETIER Réal, maire de Saint-Armand  
PHOENIX Laurent, maire de Ste-Sabine  
QUINLAN Pauline, mairesse de Bromont  
RAYMOND Sylvie, mairesse de East Farnham  
RIOUX Gilles, maire de Stanbridge Station  
ROBERT Lucille, représentante de Cowansville  
SANTERRE Albert, maire de Saint-Ignace-de-Stanbridge  
SELBY Tom, maire de Brome  
ST-JEAN Gilles, maire du Canton de Bedford  
THÉTREAUULT Daniel, représentant de Notre-Dame-de-Stanbridge

**Formant quorum** sous la présidence de monsieur Arthur Fauteux, préfet et maire de la ville de Cowansville.

**Sont également présents :** Messieurs Robert Desmarais, directeur général, Francis Dorion, directeur général adjoint et directeur du service de la gestion du territoire, Denis Beauchamp, directeur du développement économique au CLD et M<sup>e</sup> Vanessa Couillard, greffière, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Adoption du procès-verbal du 19 janvier
4. Actualités du CLD :
  - 4.1. Invitation à l'AGA le 30 mars
  - 4.2. Avancement du projet de La Zone BM
  - 4.3. Projet d'une campagne de promotion au Vermont
  - 4.4. Suivi du projet de Loi 88 sur les boissons alcooliques artisanales : position du conseil de la MRC
5. Rapport du comité de gestion des matières résiduelles du 4 février :
  - 5.1. Présentation, pour adoption, du projet modifié du *Plan de gestion des matières résiduelles* et transmission au MDDELCC
  - 5.2. Écocentres :
    - 5.2.1. Présentation des statistiques pour les mois d'opérations 2015
    - 5.2.2. Octroi des mandats pour l'impression des dépliants écocentres 2016 et publicités dans les journaux
    - 5.2.3. Octroi de mandat pour la formation des employés concernant les résidus domestiques dangereux (RDD) et la mise à jour du fonctionnement 2016 des écocentres
    - 5.2.4. Autorisation de paiement des salaires et dépenses admissibles aux 6 pôles
  - 5.3. Suivi du projet de valorisation des matières organiques chapeauté par la Régie
6. Rapport du comité régional Pacte Brome-Missisquoi du 15 février :
  - 6.1. Financement des projets régionaux
  - 6.2. Financement des projets par pôles (projets locaux)
  - 6.3. Octroi de l'aide financière à la municipalité de Brome pour la réalisation d'une planification stratégique
  - 6.4. Nouveau mode de versement de la subvention pour les projets recevant 5 000 \$ ou moins
7. Rapport du comité agroalimentaire du CLD du 11 février :
  - 7.1. Présentation des membres du comité
  - 7.2. Retour sur le PDZA et le plan stratégique 2013-2016 du CLD
  - 7.3. Échange sur les enjeux des différents secteurs d'activités en agroalimentaire
8. Rapport du comité de transport adapté et collectif du 10 février :
  - 8.1. Confirmation de la participation financière de la MRC au transport adapté pour l'année 2015;
  - 8.2. Confirmation de la participation financière de la MRC au transport adapté pour l'année 2016;
  - 8.3. Suivi de la demande de *Transdev Québec inc.* concernant la suppression partielle permanente de services



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

9. Rapport du comité consultatif d'aménagement du 16 février
  - 9.1. Certificats de conformité :
    - 9.1.1. Règlement 314-15 – Abercorn
    - 9.1.2. Règlement 315-15 – Abercorn
    - 9.1.3. Résolution PPCMOI PP-13 – Bromont
    - 9.1.4. Règlement 05-1215 – Pike River
    - 9.1.5. Règlement 876-82-2015 – Bromont
    - 9.1.6. Règlement 265-2016 – Bolton-Ouest
    - 9.1.7. Règlement 264-2016 – Bolton-Ouest
    - 9.1.8. Règlement 271-2016 – Bolton-Ouest
10. Préparation de la rencontre avec la direction régionale MTQ de l'Estrie
11. Rapport du comité régional de sécurité incendie du 4 février
12. Rapport du comité de sécurité publique du 25 janvier :
  - 12.1. Priorités du PARL pour 2016-2017
  - 12.2. Panneaux afficheurs de vitesse amovibles (PAVA) : suivi du dossier
  - 12.3. Avancement du projet du nouveau poste de police
  - 12.4. Départ salué du capitaine Yanik Ferland
13. Agrile du frêne : présentation du projet d'entente intermunicipale visant la délégation par les municipalités visées afin d'autoriser la MRC à procéder par appel d'offres pour la réalisation d'un inventaire de frênes urbains (conformément à l'article 569.0.1 CM)
14. Relevé aérien des sites de carrières et sablières : présentation du projet d'entente intermunicipale concernant la délégation de compétence pour effectuer un appel d'offres (conformément à l'article 569.0.1 CM)
15. Rapport du comité carrières et sablières du 25 janvier
16. Rapport du comité administratif du 3 février:
  - 16.1. Comptes à payer
  - 16.2. Projet de loi 83 modifiant, entre autres, certaines dispositions de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* - demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de consulter le milieu municipal
  - 16.3. Proposition - Invitation du président et directeur général par intérim de la Commission scolaire Val-des-cerfs afin de rencontrer le conseil des maires: philosophie de partenariat scolaire / municipal
  - 16.4. Mosaïque de photos du conseil des maires 2016
17. Campagne de financement pour les projets de développement du CEGEP de Granby
18. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour février / mars
19. Correspondance
20. Questions diverses :
21. Deuxième période de questions du public
22. Levée de la séance

50-0216

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE JANECEK  
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN  
ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour proposé en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

**ADOPTÉ**

51-0216

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JANVIER 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN  
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE  
ET RÉSOLU :**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2016 tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

### INVITATION À L'AGA DU CLD - 30 MARS 2016

Monsieur Beauchamp invite les maires accompagnés de leur conseil municipal respectif ainsi que des gens d'affaires de leur milieu à l'Assemblée générale annuelle du CLD le 30 mars prochain.

### SUIVI DU PROJET DE LA ZONE BM

Monsieur Beauchamp informe les maires de l'avancement du projet de la *Zone BM*. Ce projet se veut une « zone » de coworking (également appelé « espace de travail collaboratif ») à même les bureaux vacants (autrefois la CRÉ) situés au centre administratif de la MRC pouvant être occupée par des individus en démarrage d'entreprises. Ainsi, sous un même toit, cette « zone » de coworking servira de réseau stimulant pour ces entrepreneurs en plus de leur permettre d'avoir accès aux services professionnels du CLD.



No de résolution  
ou annotation

52-0216

**Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**PROJET D'UNE CAMPAGNE DE PROMOTION AU VERMONT**

Monsieur Beauchamp informe les maires du projet de la campagne de promotion menée au Vermont par le CLD en collaboration avec les chambres de commerce et des partenaires privés afin de promouvoir l'activité économique sur le territoire de Brome-Missisquoi en raison de la faiblesse du dollar canadien.

**PROJET DE LOI 88 LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES BOISSONS  
ALCOOLIQUES ARTISANALES : APPUI DE L'ASSOCIATION DES VIGNERONS DU  
QUÉBEC AVEC DEMANDE DE MODIFICATION**

**CONSIDÉRANT** que le Projet de loi 88 *Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales* a été présenté à l'Assemblée nationale le 3 décembre 2015 (« Projet de loi »);

**CONSIDÉRANT** que le Projet de loi est salué par l'Association des vignerons du Québec, notamment en raison de l'assouplissement de l'encadrement législatif de l'industrie québécoise des boissons alcooliques permettant aux producteurs artisanaux de vendre et distribuer certains de leurs produits dans les épiceries;

**CONSIDÉRANT** que la vente des produits alcooliques artisanaux à l'échelle du Québec permettra de développer de nouveaux marchés tout en contribuant à l'essor du secteur agrotouristique et, par le fait même, à l'économie régionale;

**CONSIDÉRANT** que bien que ce projet de loi soit salué, plusieurs déficiences sont également soulignées par l'Association des vignerons du Québec, dont notamment la suppression de l'affichage des cépages et millésimes sur les étiquettes de vins vendus en épicerie et le manque d'information permettant aux vignerons de transiger avec un transporteur pour la livraison des vins;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN  
APPUYÉ PAR NORMAND DELISLE  
ET RÉSOLU:**

D'informer le ministre des Finances, monsieur Carlos Leitão, que la MRC Brome-Missisquoi appuie le Projet de loi 88 conditionnellement à ce que les modifications suivantes soient intégrées audit Projet de loi :

- Permettre aux vignerons de transiger avec un transporteur pour la livraison des vins;
- Permettre l'affichage des cépages et millésimes sur les étiquettes de vins vendus en épicerie;
- Mettre en place un mécanisme de contrôle de la traçabilité des vins vendus en épicerie;
- Ajouter l'obligation d'analyses de vins afin de confirmer la qualité;
- Prévoir le pouvoir d'intervention du ministre afin qu'une stratégie annuelle soit établie par la SAQ pour la représentation des vins québécois dans le réseau des succursales.

D'acheminer copie de la présente résolution à la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, madame Dominique Anglade, au député provincial de Brome-Missisquoi, monsieur Pierre Paradis ainsi qu'à l'Association des vignerons du Québec et l'Association des vignobles Brome-Missisquoi.

**ADOPTÉ**

53-0216

**ADOPTION DU PROJET MODIFIÉ DU  
PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET TRANSMISSION AU MDELCC**

**CONSIDÉRANT** que le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC Brome-Missisquoi est en vigueur depuis août 2003 et que conformément à l'article 53.23 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, les municipalités régionales ont la responsabilité de réviser ce document tous les cinq ans;

**CONSIDÉRANT** que conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la MRC :

- a adopté le 21 octobre 2014 la résolution 347-1014 amorçant le processus de révision de son PGMR;
- a adopté le 20 octobre 2015 la résolution 351-1015 visant l'adoption du projet de PGMR;

**CONSIDÉRANT** que le projet de plan a été soumis à des consultations publiques dans un délai d'au moins 45 jours suivant la publication du sommaire du projet de plan dans un journal diffusé sur le territoire de la MRC, accompagné d'un avis indiquant la date, l'heure et le lieu des assemblées;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**CONSIDÉRANT** que les consultations publiques ont eu lieu les 8 et 14 décembre 2015;

**CONSIDÉRANT** qu'un rapport a été produit par la commission responsable de l'organisation des consultations publiques et a été transmis au conseil des maires le 5 février 2016;

**CONSIDÉRANT** que, conformément à l'article 53.16 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le projet de PGMR a été modifié pour tenir compte, le cas échéant, des avis reçus lors de ces consultations publiques;

**CONSIDÉRANT** que ce projet de plan modifié et le rapport de consultation doivent maintenant être transmis au ministre du Développement durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques, ainsi qu'à chaque MRC environnante ou qui est desservie par une installation d'élimination située sur le territoire d'application du plan projet;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ST-JEAN  
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
ET RÉSOLU :**

D'adopter le projet modifié du plan de gestion des matières résiduelles, le tout tel que présenté séance tenante. De transmettre le projet de plan de gestion des matières résiduelles modifié incluant le rapport de consultation au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ainsi qu'aux MRC limitrophes.

**ADOPTÉ**

### STATISTIQUES DES ÉCOCENTRES POUR LES MOIS D'OPÉRATIONS 2015

Madame Nantais-Martin présente les statistiques des écocentres pour les 8 mois d'opérations de l'année 2015. En somme, il y a eu plus de 9 200 visites, soit une augmentation moyenne de 11 % par rapport à 2014. Cet achalandage représente près de 30 % des ménages. Il est également souligné que plus de 2 145 tonnes de matières ont été apportées aux écocentres, soit une augmentation moyenne de 4 % par rapport à 2014.

54-0216

### OCTROI DES MANDATS POUR L'IMPRESSION DES DÉPLIANTS ÉCOCENTRES 2016 ET PUBLICITÉS DANS LES JOURNAUX

**CONSIDÉRANT** que la communication auprès des citoyens est primordiale pour le bon fonctionnement des écocentres;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE  
APPUYÉ PAR RÉAL PELLETIER  
ET RÉSOLU :**

- D'octroyer le mandat à l'entreprise *Impression Daigle* pour l'impression de 40 000 copies de dépliant des écocentres 2016 et pour la réalisation du graphisme dudit dépliant au montant de 4 200 \$, plus les taxes applicables.
- D'octroyer le mandat aux journaux *Le Guide* et *L'Avenir et des Rivières* pour la parution de la publicité au montant de 1 400 \$, plus les taxes applicables.
- D'octroyer le mandat à l'entreprise *Innex* pour l'impression de 6 autocollants mentionnant « Bardeaux refusés » au montant de 100 \$, plus les taxes applicables.
- D'autoriser Madame Nantais-Martin à réaliser un médiaposte au montant de 3 700 \$, plus les taxes applicables.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

55-0216

### OCTROI DE MANDAT POUR LA FORMATION DES EMPLOYÉS DES ÉCOCENTRES CONCERNANT LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

**IL EST PROPOSÉ PAR NORMAND DELISLE  
APPUYÉ PAR JOSEF HÜSLER  
ET RÉSOLU :**

D'octroyer le mandat à l'entreprise *Laurentide re/source inc.* afin d'offrir une formation aux employés des écocentres concernant les résidus domestiques dangereux (RDD) au montant de 600 \$, plus les taxes applicables.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*



No de résolution  
ou annotation

56-0216

Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**ÉCOCENTRES : AUTORISATION DE PAIEMENT  
DES SALAIRES ET DÉPENSES ADMISSIBLES AUX 6 PÔLES**

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN  
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN  
ET RÉSOLU :**

Sous réserve de la vérification des pièces justificatives par le service de comptabilité de la MRC, d'effectuer le paiement aux 6 villes (pôles) des salaires et dépenses admissibles encourues dans les écocentres de juillet à novembre 2015 soit 358 660,37 \$, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Écocentres	À payer	Écocentres	À payer
Bedford	48 786,00 \$	Farnham	53 242,71 \$
Bromont	60 678,08 \$	Lac-Brome	52 410,10 \$
Cowansville	82 947,57 \$	Sutton	60 595,91 \$
<b>Total 358 660,37 \$</b>			

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

57-0216

**PROJET DE VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES :  
DEMANDE À LA RÉGIE D'ORGANISER UNE SÉANCE D'INFORMATION AVEC SOLINOV  
AVANT LE DÉPÔT DU RAPPORT FINAL**

**CONSIDÉRANT** que le projet de valorisation des matières organiques, chapeauté par la RIEDSBM, doit être élaboré de concert et en étroite collaboration avec les municipalités;

**CONSIDÉRANT** que la Régie a retenu les services de la firme Solinov afin de réaliser une étude de faisabilité dudit projet;

**CONSIDÉRANT** que la Régie a soumis un calendrier de travail, lequel prévoit que Solinov doit présenter le 25 février 2016 à la Régie l'état d'avancement de l'étude de faisabilité, plus particulièrement la validation de la capacité de traitement requise et le choix de deux scénarios technologiques. Toujours selon ce même calendrier, Solinov doit présenter le ou vers le 31 mars 2016 le rapport final aux membres du conseil d'administration de la Régie. Ainsi, à partir des résultats du rapport, la Régie devra prendre une décision quant au choix de la technologie;

**CONSIDÉRANT** qu'afin de comprendre adéquatement le projet de valorisation des matières organiques, et ce, avant que Solinov ne dépose son rapport final, une présentation s'avère essentielle pour tous les maires, directeurs généraux et conseillers municipaux;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
APPUYÉ PAR LUCILLE ROBERT  
ET RÉSOLU :**

De demander à la Régie que Solinov tienne une séance d'information pour les maires accompagnés de conseillers municipaux et des directeurs généraux concernant l'étude de faisabilité sur la valorisation des matières organiques, avant le dépôt final de l'étude.

**ADOPTÉ**

58-0216

**AUTORISATION DE FINANCEMENT DES PROJETS RÉGIONAUX**

**CONSIDÉRANT** que le comité régional dispose d'un montant de 25 000 \$;

**CONSIDÉRANT** que huit projets ont été soumis au fonds régional totalisant un montant demandé de 174 705 \$;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE  
APPUYÉ PAR LOUIS DANDENAULT  
ET RÉSOLU :**

De ne pas financer le projet « *J'achète local, c'est primordial* » présenté par la Chambre de Commerce de Cowansville et région.

D'autoriser le financement des projets régionaux suivants aux montants recommandés par le comité Pacte Brome-Missisquoi:



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

Projet	Promoteur	Montant demandé	Montant recommandé
Jeux équestres mondiaux 2018	COJEM	45 000 \$	5 000 \$
Programme de vélo	Pleins Rayons	20 000 \$	5 000 \$
Commun'école	Carrefour Jeunesse Emploi des Cantons de l'Est	35 000 \$	3 000 \$
Accessibilité et promotion des services du CPSC main dans la main	CPSC - Main dans la Main	4 154 \$	3 000 \$
Développement du milieu de vie	CPSC - Main dans la Main	14 771 \$	3 000 \$
Aménagement d'espaces aux appartements supervisés vers mon espace	Espace Vivant Living Room	20 000 \$	3 000 \$
Place aux jeunes Brome-Missisquoi	Carrefour Jeunesse Emploi des Cantons de l'Est	8 500 \$	3 000 \$

**ADOPTÉ**

59-0216

**AUTORISATION DE FINANCEMENT DES PROJETS LOCAUX**

**CONSIDÉRANT** que les 6 pôles disposent d'un montant total de 225 000 \$ pour 2016;

**CONSIDÉRANT** que le pôle de Cowansville bénéficie d'un montant résiduel de 2015 de 6 500\$;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR TOM SELBY  
APPUYÉ PAR JEAN LÉVESQUE  
ET RÉSOLU :**

D'autoriser le financement des projets locaux suivants aux montants recommandés par le comité Pacte Brome-Missisquoi:

<b>Pôle de Farnham - Montant disponible : 26 605 \$</b>			
Titre du projet	Promoteur	Montant demandé	Montant accordé
Électrification	Club de chasse, pêche et tir de Farnham	5 000 \$	5 000 \$
Aménagement d'un parc	Municipalité de Sainte-Sabine	6 000 \$	6 000 \$
Achat et installation d'une borne de recharge électrique	Ville de Farnham	26 600 \$	15 605 \$
<b>Pôle de Sutton - Montant disponible : 19 280 \$</b>			
Projet	Promoteur	Montant demandé	Montant recommandé
Ateliers et spectacles Tableaux vivants 2016	Espace Sutton	15 000 \$	4 500 \$
Parc culturel	D'Arts et de rêves	16 000 \$	5 203 \$
Production et installation de panneaux d'interprétation	Association de la culture et du patrimoine d'Abercorn	3 077 \$	3 077 \$
Faire plus pour les aînés, en concertation	Club FADOQ les Deux Monts	7 500 \$	3 500 \$
Festival violon traditionnel Sutton 2016	Musique et traditions illimitées	4 000 \$	3 000 \$
<b>Pôle de Lac-Brome - Montant disponible : 31 588 \$</b>			
Titre du projet	Promoteur	Montant demandé	Montant recommandé
Printemps Meurtriers de Knowlton édition 2016	Printemps Meurtriers de Knowlton	5 000 \$	5 000 \$
Lt-col George Harold Baker	Société d'histoire de Brome	4 125 \$	4 215 \$
The Knowlton literary festival, édition 2016	The Knowlton literary festival	4 000 \$	4 000 \$
Circuit autoguidé sur le ruisseau Quilliams	Renaissance Lac Brome	3 000 \$	3 000 \$
Revitalisation de l'agriculture à Bolton-Ouest	Municipalité de Bolton Ouest	18 619 \$	15 373 \$



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

<b>Pôle de Cowansville – Montant disponible 31 169 \$</b>			
<b>Projet</b>	<b>Promoteur</b>	<b>Montant demandé</b>	<b>Montant recommandé</b>
Parc Barrand	East Farnham	25 000 \$	15 000 \$
Rénovation	Église du Village	5 000 \$	3 000 \$
Marché Fermier /Marché de Noël de Frelighsburg	Vitalité Frelighsburg	4 700 \$	4 700 \$
Inventaire Ichtyologique du Lac Davignon	Comité de Sauvegarde du Bassin Versant du Lac Davignon	5 865 \$	5 865 \$
Le Goût de Frelighsburg	Vitalité Frelighsburg	4 695 \$	4 695 \$
Parcours Naturel de Frelighsburg	École-O-Village	5 000 \$	5 000 \$
Agent(e) de promotion touristique	Auberge la Belle Verte	10 358 \$	8 000 \$
Édition 2016	Nature et Création	5 000 \$	3 000 \$
Jardine ta communauté et cuisine ton jardin	La Récolte des Générations	8 000 \$	5 000 \$
Enseignement du Programme Sol'ere	Association québécoise de Spécialistes en Sciences du Sol (AQSSS)	3 000 \$	3 000 \$
<b>Pôle de Bedford - Montant disponible : 63 983 \$</b>			
<b>Titre du projet</b>	<b>Promoteur</b>	<b>Montant demandé</b>	<b>Montant recommandé</b>
Amélioration des infrastructures	Société d'agriculture de Missisquoi	23 200 \$	11 296 \$
Randonnée équestre touristique - Phase 2	Centre équestre SAM-	24 700 \$	11 296 \$
Festifolies en Armandie-édition 2016	Festifolies en Armandie	24 300 \$	11 296 \$
Mise en œuvre du plan d'action	Pôle de Bedford	28 286 \$	20 000 \$
<b>Pôle de Bromont - Montant disponible : 28 874 \$</b>			
<b>Projet</b>	<b>Promoteur</b>	<b>Montant demandé</b>	<b>Montant recommandé</b>
Décors et pavoisements pour la fête du chocolat de ville de Bromont	La fête du chocolat de Bromont	5 000 \$	3 000 \$
Symposium Bromont en Art – 2016	Société Bromont en art	3 500 \$	3 000 \$
Aménagement d'une piste de vélo à module d'apprentissage *	Centre national de cyclisme de Bromont	15 000 \$	15 000 \$
Maintien des élèves à l'école St-Vincent-Ferrier :	Municipalité de Brigham	5 000 \$	5 000 \$
<b>Projets dont l'investissement est partagé entre les pôles de Cowansville et Bedford</b>			
Mise en Valeur de la Rivière-aux-Brochets	Centre de Loisirs de St-Damien	8 515 \$	8 515 \$
Livre Historique Illustré sur les Invasions Féniennes	Société D'histoire de Missisquoi	10 290 \$	5 489 \$

\* Conditionnelle à l'obtention de la subvention demandée au programme fédéral d'infrastructure communautaire ou autres sources de revenus qui assureront la faisabilité du projet.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**Les projets suivants ne sont pas recommandés :**

Projet	Promoteur
Livre sur le marché et la ville	Marché de la station gourmande
Boites individuelles	Les AmiEs de la terre (Marché de solidarité)
Calendrier régional des activités sportives, communautaires, culturelles et de plein air (Sutton et environs)	Corporation de développement économique de Sutton (CDES)
Renouvellement de l'exposition permanente	Musée des communications et d'histoire de Sutton
Xtrail	Productions Evenex
Xmanrace	Productions Evenex
Implantation du programme Jeunes natures	Parc environnement naturel de Sutton (PENS)
Halte-Répit Sutton	Jardin d'enfants
Nouveau volet	Art et Musique Pour Tous (Festival Jamm)
Inventaire des éléments patrimoniaux du territoire de la ville de Dunham	Ville de Dunham
Une maison pour la famille	Maison de la famille des frontières
Accueil de nouveaux résidents	Municipalité Pike River
Politique culturelle de Bedford et son plan d'action	Centre de loisirs
Carnet « Portrait de Frelighsburg de 1930 à nos Jours »	Société d'Histoire et de Patrimoine de Frelighsburg
Analyse de faisabilité pour l'implantation d'un marché public	Ville de Bromont

**ADOPTÉ**

60-0216

**PACTE-RURAL : OCTROI DE L'AIDE FINANCIÈRE AU VILLAGE DE BROME POUR LA  
RÉALISATION D'UNE PLANIFICATION STRATÉGIQUE**

**CONSIDÉRANT** que la MRC dispose d'un montant pour la réalisation des planifications stratégiques des municipalités;

**CONSIDÉRANT** que le village de Brome, par le biais de sa résolution numéro 2016-02-011, demande à la MRC l'octroi d'une aide financière de l'ordre de 10 000 \$ pour la réalisation de son plan stratégique;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ RÉAL PELLETIER  
APPUYÉ PAR DONALD BADGER  
ET RÉSOLU :**

D'accepter la demande formulée par la résolution numéro 2016-02-011 du village de Brome et de verser un montant de 10 000 \$ sur présentation des factures, conditionnellement à la réception de la soumission du consultant retenu.

**ADOPTÉ**

61-0216

**NOUVEAU MODE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION  
POUR LES PROJETS RECEVANT 5 000 \$ OU MOINS**

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN  
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX  
ET RÉSOLU :**

Dorénavant tous les projets obtenant une subvention provenant du Pacte Brome-Missisquoi de 5 000 \$ ou moins sera déboursée en deux (2) versements, soit 50 % de la subvention à la signature de l'entente et un second 50 % lorsque le projet sera terminé et que le rapport final sera accepté par la MRC.

À noter que la répartition des versements pour les projets de plus de 5 000 \$ demeure telle qu'établie auparavant.

**ADOPTÉ**





No de résolution  
ou annotation

62-0216

Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**COMITÉ AGROALIMENTAIRE : PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ**

Monsieur Dorion présente les membres siégeant au nouveau comité agroalimentaire et les premiers commentaires des participants.

**CONFIRMATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MRC AU  
TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2015**

**CONSIDÉRANT** la prise de compétence de la MRC en matière de transport adapté et collectif;

**CONSIDÉRANT** le *Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées* du ministère des Transports du Québec;

**CONSIDÉRANT** les prévisions budgétaires 2015;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR JOSEF HÜSLER  
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN  
ET RÉSOLU :**

De confirmer au ministère des Transports du Québec le montant de la participation financière de la MRC Brome-Missisquoi qui s'élève à 160 648 \$ pour l'année 2015.

**ADOPTÉ**

63-0216

**CONFIRMATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MRC AU  
TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2016**

**CONSIDÉRANT** la prise de compétence de la MRC en matière de transport adapté et collectif;

**CONSIDÉRANT** le *Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées* du ministère des Transports du Québec;

**CONSIDÉRANT** les prévisions budgétaires 2016;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN  
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE  
ET RÉSOLU :**

De confirmer au ministère des Transports du Québec le montant de la participation financière de la MRC Brome-Missisquoi qui s'élève à 213 859 \$ pour l'année 2016.

**ADOPTÉ**

**SUIVI DE LA DEMANDE DE TRANSDEV QUÉBEC INC. CONCERNANT LA  
SUPPRESSION PARTIELLE PERMANENTE DE SERVICES**

Monsieur Dorion rappelle aux maires que la Commission des transports du Québec (CTQ) a tenu une audience le 15 janvier dernier. Madame Lucille Robert, représentante du comité de transport et madame Julie Langevin, directrice du service de transport de la MRC, ont représenté les intérêts de la MRC Brome-Missisquoi à l'audience. De plus, monsieur Louis Dandenault, maire de Sutton était également présent, représentant les intérêts de la ville de Sutton. Transdev a déposé plusieurs documents démontrant la non-rentabilité de la ligne de transport et a proposé une nouvelle offre de service de taxi entre Farnham et Ange-Gardien. Madame Langevin a planifié une rencontre le 26 février prochain avec les mêmes acteurs ainsi qu'un représentant du mont Sutton afin de suivre les développements du dossier.

64-0216

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 314-15 - ABERCORN**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité d'Abercorn a transmis à la MRC le 4 février 2016 le règlement 314-15 modifiant le règlement de zonage 234;

**CONSIDÉRANT** que ce règlement vise à assurer la concordance à la modification du schéma d'aménagement apportée par le règlement 05-0314 afin d'y intégrer les dispositions reliées aux îlots déstructurés;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR JOSEF HÜSLER  
APPUYÉ PAR GILLES RIOUX  
ET RÉSOLU:**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

De déclarer le règlement 314-15 de la municipalité d'Abercorn **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

**ADOPTÉ**

65-0216

### CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 315-15 - ABERCORN

**CONSIDÉRANT** que la municipalité d'Abercorn a transmis à la MRC le 4 février 2016 le règlement 315-15 modifiant le règlement de lotissement 235;

**CONSIDÉRANT** que ce règlement vise à assurer la concordance à la modification du schéma d'aménagement apportée par le règlement 05-0314 afin d'y intégrer les dispositions reliées aux îlots déstructurés;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX  
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN  
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 315-15 de la municipalité d'Abercorn **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

**ADOPTÉ**

66-0216

### CERTIFICAT DE CONFORMITÉ: RÉSOLUTION PPCMOI PP-13 – BROMONT

**CONSIDÉRANT** que la ville de Bromont a transmis à la MRC le 4 février 2016 la résolution finale PP-13 relative au règlement sur les PPCMOI;

**CONSIDÉRANT** que cette résolution vise à autoriser un projet résidentiel intégré pour l'usage unifamilial isolé sur les lots 4 346 516, 5 316 477-P et 5 495 257 (Chemin de Missisquoi) dans la zone R02-206 ;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER  
APPUYÉ PAR TOM SELBY  
ET RÉSOLU:**

De déclarer la résolution numéro PP-13 de la ville de Bromont **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard de ladite résolution.

**ADOPTÉ**

67-0216

### CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 05-1215 – PIKE RIVER

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Pike River a transmis à la MRC le 19 janvier 2016 le règlement 05-1215 modifiant le règlement de zonage;

**CONSIDÉRANT** que ce règlement vise à permettre la catégorie d'usage *Services de voirie (D.3)* dans la zone C-1 ;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL PELLETIER  
APPUYÉ PAR DANIEL THÉTREULT  
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 05-1215 de la municipalité de Pike River **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

**ADOPTÉ**

68-0216

### CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 876-82-2015 – BROMONT

**CONSIDÉRANT** que la ville de Bromont a transmis à la MRC le 4 février 2016 le règlement 876-82-2015 modifiant le règlement de zonage 876-2003;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**CONSIDÉRANT** que ce règlement vise à modifier, pour la zone H04-483 (Faubourg 1792), les normes prescrites à la grille des spécifications pour l'implantation des bâtiments (hauteur, marges, rapports, etc.).

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR TOM SELBY  
APPUYÉ PAR JEAN LÉVESQUE  
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 876-82-2015 de la ville de Bromont **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

**ADOPTÉ**

69-0216

### **CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 265-2016 – BOLTON-OUEST**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Bolton-Ouest a transmis à la MRC le 15 février 2016 le règlement 265-2016 modifiant le règlement de lotissement 265-2008;

**CONSIDÉRANT** que ce règlement vise à assurer la concordance à la modification du schéma d'aménagement apportée par le règlement 05-0314 afin d'y intégrer les dispositions reliées aux îlots déstructurés;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN  
APPUYÉ PAR PIERRE JANECEK  
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 265-2016 de la municipalité de Bolton-Ouest **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

**ADOPTÉ**

70-0216

### **CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 264-2016 – BOLTON-OUEST**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Bolton-Ouest a transmis à la MRC le 15 février 2016 le règlement 264-2016 modifiant le règlement de zonage 264-2008;

**CONSIDÉRANT** que ce règlement vise à assurer la concordance à la modification du schéma d'aménagement apportée par le règlement 05-0314 afin d'y intégrer les dispositions reliées aux îlots déstructurés;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR NORMAND DÉRAGON  
APPUYÉ PAR LUCILLE ROBERT  
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 264-2016 de la municipalité de Bolton-Ouest **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

**ADOPTÉ**

71-0216

### **CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 271-2016 – BOLTON-OUEST**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Bolton-Ouest a transmis à la MRC le 15 février 2016 le règlement 271-2016 modifiant le règlement relatif au plan d'urbanisme 271-2008;

**CONSIDÉRANT** que ce règlement vise à assurer la concordance à la modification du schéma d'aménagement apportée par le règlement 05-0314 afin d'y intégrer les dispositions reliées aux îlots déstructurés;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DANDENAULT  
APPUYÉ PAR NORMAND DELISLE  
ET RÉSOLU:**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

De déclarer le règlement 271-2016 de la municipalité de Bolton-Ouest **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

**ADOPTÉ**

### **PRÉPARATION DE LA RENCONTRE AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE MTQ DE L'ESTRIE**

Il est convenu d'inviter les maires accompagnés de leur direction générale à la rencontre avec la direction régionale MTQ de l'Estrie, notamment afin d'établir le mode de collaboration entre les organisations et la présentation des programmes d'aide au réseau routier local, au printemps 2016.

### **PRIORITÉS DU PARL 2016-2017**

Monsieur Desmarais informe le conseil qu'un questionnaire sera acheminé prochainement aux maires et aux directeurs généraux des municipalités ainsi que de la liste des priorités actuelles du *Plan d'action régional et local* (PARL) pour l'année 2015-2016 afin d'obtenir leurs commentaires quant aux priorités à identifier pour l'année 2016 et 2017 pour les services de la Sûreté du Québec.

### **PANNEAUX AFFICHEURS DE VITESSE AMOVIBLE (PAVA) : SUIVI DU DOSSIER**

Étant donné que plusieurs municipalités ont manifesté de l'intérêt à acquérir des panneaux afficheurs de vitesse amovibles (PAVA), il fut convenu de procéder de la façon suivante pour se conformer aux règles d'adjudications des contrats municipaux tout en gardant une procédure simplifiée. Ainsi, le directeur général de la MRC compilera les demandes des municipalités pour l'achat de l'un ou l'autre des modèles de PAVA, l'information sera transmise au fournisseur qui facturera individuellement chacune des municipalités selon sa commande.

### **PRÉSENTATION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LA RÉALISATION D'UN INVENTAIRE DE FRÈNES URBAINS SUR LES TERRITOIRES DE FARNHAM, BROMONT, COWANSVILLE ET LAC-BROME**

Conformément aux articles 569 et suivants du *Code municipal*, le projet d'Entente intermunicipale concernant la réalisation d'un inventaire de frênes urbains sur le territoire des villes de Farnham, Bromont, Cowansville et Lac-Brome a été déposé et présenté séance tenante.

### **PRÉSENTATION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LA RÉALISATION D'UN RELEVÉ AÉRIEN DES SITES DE CARRIÈRES ET DE SABLIERES SUR LES TERRITOIRES DES MRC BROME-MISSISQUOI, HAUTE-YAMASKA ET ACTON**

Conformément aux articles 569 et suivants du *Code municipal*, le projet d'Entente intermunicipale concernant la délégation de compétence pour effectuer un relevé aérien des sites de carrières et sablières sur les territoires des MRC Brome-Missisquoi, de La Haute-Yamaska et d'Acton a été déposé et présenté séance tenante.

72-0216

### **COMPTES À PAYER**

**IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE  
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX  
ET RÉSOLU:**

D'autoriser les dépenses excédant le pouvoir du comité administratif et d'autoriser le paiement de l'ensemble des dépenses en date du 2 février 2016, à savoir:

Norda Stelo inc. (plan d'intervention en infrastructures routières locales)	34 903,35 \$
P – 1268164 (Programme d'adaptation de domicile)	16 000,00 \$
<b>Total</b>	<b>50 903,35 \$</b>

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*



No de résolution  
ou annotation

73-0216

Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**PROJET DE LOI 83 MODIFIANT, ENTRE AUTRES, CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI  
SUR LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC - DEMANDE AU  
MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DE  
CONSULTER LE MILIEU MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT** que le projet de loi 83, *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique*, présenté le 1<sup>er</sup> décembre 2015 à l'Assemblée nationale du Québec, modifie notamment la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*;

**CONSIDÉRANT** que l'article 67 de ce projet de loi prévoit entre autres l'insertion de l'article 58.1.1 à la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* afin de prévoir que :

*« Le gouvernement peut, par décret, constituer un office régional d'habitation sur le territoire de toute municipalité régionale de comté qu'il désigne. [...] Le nouvel office est alors saisi de tous leurs droits, biens et privilèges et est tenu de leurs obligations. [...] Le nouvel office est l'agent de la municipalité régionale de comté. Celle-ci est réputée avoir déclaré, à la date fixée dans le décret, sa compétence en matière de gestion du logement social en vertu de l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1) à l'égard des municipalités que le décret détermine. »*

**CONSIDÉRANT** que l'article 678.0.2.1 du *Code municipal* prévoit qu'une MRC peut (donc à la possibilité et non l'obligation), par règlement, déclarer sa compétence dans un des domaines de la gestion du logement social;

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 67 dudit projet de loi, le gouvernement peut unilatéralement imposer, par décret, à une MRC la compétence en matière de gestion du logement social;

**CONSIDÉRANT** le peu d'information reçue officiellement à ce jour en provenance des organismes concernés par ce dossier telle que la Société d'habitation du Québec;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE  
APPUYÉ PAR NORMAND DELISLE  
ET RÉSOLU:**

De demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux, d'informer et de consulter le milieu municipal sur le projet de réforme des offices municipaux d'habitation, afin que la MRC Brome-Missisquoi puisse prendre position de façon éclairée relativement au projet de loi 89.

D'acheminer copie de la présente aux deux unions municipales pour appui ainsi qu'à la Société d'habitation du Québec.

**ADOPTÉ**

74-0216

**INVITATION AU PRÉSIDENT ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM DE LA  
COMMISSION SCOLAIRE VAL-DES-CERFS AFIN DE RENCONTRER LE CONSEIL DES  
MAIRES: PARTENARIAT SCOLAIRE / MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT** l'étroite relation entre le milieu scolaire et le milieu municipal, notamment relativement au bien-être des enfants et de leur famille, de l'importance de l'éducation et de la vitalité du territoire, de la relation entre l'école et la communauté, du transport, etc.;

**CONSIDÉRANT** que le conseil de la MRC Brome-Missisquoi a, par le passé, entretenu une relation très cordiale et une belle complicité avec la Commission scolaire Val-des-Cerfs, plus précisément avec messieurs Guy Vincent, président, et André Messier, directeur général, et a notamment travaillé conjointement sur de nombreux dossiers;

**CONSIDÉRANT** l'importance de maintenir de bonne relation et de travailler en partenariat;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR NORMAND DELISLE  
APPUYÉ PAR JOSEF HÜSLER  
ET RÉSOLU:**



No de résolution  
ou annotation

75-0216

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

D'inviter messieurs Paul Sarrazin, président, et Éric Racine, directeur général par intérim de la Commission scolaire Val-des-Cerfs afin de rencontrer le conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi et de discuter du partenariat scolaire / municipal.

**ADOPTÉ**

### MOSAÏQUE DE PHOTOS DU CONSEIL DES MAIRES 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN LÉVESQUE  
APPUYÉ PAR LOUIS DANDENAULT  
ET RÉSOLU :**

D'octroyer un contrat à un photographe afin d'effectuer une mosaïque de photos de tous les membres du conseil 2016. L'heure et la date seront confirmées ultérieurement.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

### CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2016-2020 POUR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU CEGEP DE GRANBY

Il est convenu que le CÉGEP de Granby rencontre les maires lors de la prochaine séance du conseil, le 15 mars 2016 à compter de 19 h concernant la campagne de financement.

### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Gilles St-Jean souligne le fait qu'il est important que tout service d'incendie transmette les rapports d'incendie au service d'évaluation afin que la valeur de l'immeuble soit corrigée de manière à ne pas brimer le propriétaire quant aux taxes chargées sur un immeuble incendié.

76-0216

### LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR LUCILLE ROBERT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.

**ADOPTÉ**

  
Arthur Fauteux, préfet

  
M<sup>e</sup> Vanessa Couillard, avocate, greffière

Le procès-verbal de ladite session sera approuvé lors d'une session ultérieure.